



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est convoqué le :

VENDREDI 20 MARS 2026 A 20H30 EN MAIRIE

ORDRE DU JOUR

1. Élection du maire
2. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu

Adoption du PV de séance du Conseil Municipal du 05 février 2026

3. Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
4. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
5. Élection des membres de la commission d'Appel d'Offres
6. Election des représentants dans les syndicats de communes :
 - SIVU de la route forestière de l'Aya
 - SPANC de l'Adour
 - Syndicat de la Montagne de Gramont
 - Syndicat mixte de Valorisation Touristique du Pic du Midi
 - Syndicat départemental d'Électricité (SDE)
7. Élection des délégués titulaires au sein du Comité de jumelage Campan/Banyeres de Mariola
8. Élection du délégué au Conseil d'administration de l'IME
9. Élection des délégués « élu » et « agent » au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
10. Élection du correspondant « défense »
11. Élection du correspondant « incendie et secours »
12. Élection du correspondant « sécurité routière »
13. Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS et élection des membres élus
14. Vote des indemnités de fonction
15. Avant-projet des aménagements pour le site de Payolle
16. Avenant N°1 au contrat de maîtrise d'œuvre du projet de valorisation du site de Payolle
17. Solde subvention 2025/2026 coopérative scolaire de l'école de Campan

Date d'affichage : 17 mars 2026

Le Maire
Alexandre PUJO-MENJOUET

